

RAPPORT

au Conseil communal de BULLET

de la Commission des bâtiments chargée d'examiner le préavis N° 35-2020

« Demande de crédit pour la réfection de la cuisine de l'appartement sis au 1^{er} étage – Locataire : Katia Gaille – Bâtiment du Collège »

Rapporteur : Alexandre Genoud

Membres présents : Chablaix Evelyne ; Gilles Gander ; Michel Consorti ; Romain Prévitali ;
Alexandre Genoud

Madame la Présidente,

Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Commission s'est réunie le jeudi 19 novembre afin d'étudier ce préavis. Serge était présent pour nous expliquer les travaux prévus et répondre à nos questions. Serge nous a présenté les photos de cette cuisine d'environ 50 ans. Elles montrent le besoin de rénovation. Cette rénovation est totale sauf le carrelage du sol.

Des détails concernant le devis de l'agencement de cuisine et électroménagers de Fr. 16'500.- sont demandés. Il s'avère que cela comprend environ 4500.- d'appareils électroménager comprenant un lave-vaisselle, table de cuisson, un frigo, une hotte et un four de marque Siemens. Les 12'000.- restant sont pour la fourniture et pose des meubles.

La commission a été étonnée qu'un seul projet soit présenté.

Après réflexions, la commission aurait souhaité pouvoir discuter, étudier et choisir entre plusieurs variantes, se posant notamment la question de la taille de cette cuisine par rapport à cet appartement de 120 m².

Elle demande à la Municipalité de lui présenter plusieurs variantes de projets.

CONCLUSION

Fondé sur ce qui précède, nous vous demandons, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de prendre la décision suivante :

Le Conseil communal de Bullet, entendu le rapport de sa commission et considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour, demande à la Municipalité de présenter à la commission diverses variantes de cuisines incluant un projet de rénovation du sol.

Bullet, le 1.12.2020.

Les membres

